



François Séguin dit Ladéroute

Le premier Séguin à venir s'établir en Nouvelle-France et le plus prolifique est prénommé François. François Séguin dit Ladéroute est le fils de Laurent Séguin et de Marie Massieu (mariés le 14 juillet 1643); il est né le 4 juillet 1644 et baptisé le même jour à l'église de Saint-Aubin-en-Bray et il existe une plaque commémorative dans son enceinte. Saint-Aubin-en-Bray, du canton de Le Coudray-Saint-Germer, est dans le nord-ouest de Paris, dans l'ancienne Picardie, département de l'Oise en France. François est l'aîné d'une famille de cinq enfants, soit Renée, Pierre, Laurent et Michel. Sa mère Marie décède à l'âge de 28 ans, elle est inhumée le 25 octobre 1650.

Très jeune et orphelin, François quitte le toit familial et dès qu'il le peut, il s'enrôle comme soldat du régiment Carignan, dans la compagnie Delamongue à Marsal en Lorraine. Delamongue cède son poste à Pierre St-Ours et il arrive avec la compagnie au printemps 1665.

Son nom n'apparaît pas dans la liste de la compagnie, mais en 1668, le gouverneur demande à Saint-Ours de lever des troupes destinées à la garnison de Ville-Marie. Là, François Séguin, célibataire comme Thomas Neveu, Jean Clerc, Luc Poupart et d'autres, quitte le fief de Saint-Ours pour se porter à la défense de Montréal.

Après la démobilisation de son régiment, François Séguin, le 14 septembre 1671, à Boucherville, loue pour deux ans une terre de

50 arpents en superficie de Robert Henry avec maison pour se loger, à la condition d'abattre et de nettoyer deux arpents de terre par année. François avait définitivement pris la route de la colonisation. Lorsque Pierre de Saint-Ours, ancien officier du régiment de Carignon, rédigea son testament en 1704, il léguait "en cas de mort" 400 livres destinées aux soldats qu'il avait autrefois commandés. Le nom de François Séguin est mentionné dans la liste des bénéficiaires. Le seigneur ne mourra qu'en 1724...

François rencontre une fille du roi, Françoise-Jeanne Petit, née vers 1656, une orpheline originaire de La Rochelle. Elle a franchi l'Atlantique à bord du bateau nommé L'Espérance, quelques mois plus tôt, avec un contingent de 125 filles protégées par le roi,



Église de Saint-Aubin-en-Bray.

destinées pour les colons de la région de Ville-Marie.

Le mercredi 21 septembre 1672, une convention matrimoniale passée devant le notaire Sieur Thomas Frérot de la Chenaye est signée entre François Séguin et Jeanne Petit, née à Sainte-Marguerite de La Rochelle, fille de Jean Petit et de Jeanne Gaudreau. A 16 ans, elle était orpheline de père et mère. Le lundi 31 octobre suivant, le mariage est célébré à Boucherville par le Père Pierre de Caumont et est inscrit au septième rang à cet endroit.

François Séguin, le 22 septembre 1672, achète, le lendemain de son mariage, une habitation et une terre de 2 arpents de front sur 25 de profondeur, de Pierre Chaperon, située dans la seigneurie de Boucherville. Le 25 janvier 1673, François Séguin vend à François Sénécal, domestique du seigneur Boucher, l'habitation qu'il avait acquise de Pierre Chaperon. Sur cette ferme vendue, il y a « une maison non achevée ».

L'activité de François semble fébrile; au mois d'avril suivant, il obtient avec 37 autres concessionnaires un lopin de terre d'une superficie de 50 arpents, soit 2 sur 25. Tous ces nouveaux propriétaires sont censitaires du seigneur Pierre Boucher. Non content de ce qu'il a, Séguin prend en location, le 10 février 1674, la ferme de Pierre Sauchet dit Larigueur, lui aussi ex-soldat du régiment, compagnie de Loublas. Le bail sera d'une durée de deux

ans. Cette ferme est enclavée entre celles du notaire Frérot et de François Pillet, maître charpentier. Cependant, au bas du bail, il est écrit que François Séguin s'est désisté de cette location.

Le chef de famille avait besoin de produits laitiers pour mettre un peu de beurre sur son pain bis et celui de sa femme et de ses enfants. François Pillet, le 2 juin 1675, veut bien louer aux Séguin « une vache à poil brun âgée de quatre ans estimée à la somme de soixante livres ». Le locataire devra nourrir l'animal et ses « excroïts » et verser à son maître 12 livres par année.

Au recensement de 1681, François Séguin vit entre les voisins Jacques Ménard, charron, et Jacques Bourdon, et l'ancêtre ne possède qu'une bête à cornes et seulement six arpents en culture et se déclare tisserand (métier appris probablement en France).

Le 24 novembre 1698, François Séguin (père) vend sa concession à Jean-Baptiste Lamoureux, habitant de l'île Sainte-Marguerite. Pour ses 50 arpents de terre en superficie « avec un meschant bastiment construit dessus », situés entre Jacques Ménard et Louis, son frère, il compte recevoir 850 livres dont 400 en monnaie de cartes, 200 en diverses marchandises et 60 en 20 minots de blé. Quant aux 190 restantes, elles seront acquittées à la Saint-Jean-Baptiste prochaine, soit le 24 juin 1699.

Avec l'assentiment du seigneur Pierre Boucher, le 15 avril 1700, Marie-Anne Margane, veuve d'Ignace Boucher, sieur de Grosbois, concède à François Séguin dit Ladéroute et Françoise-Jeanne Petit, pour eux et durant leur vie seulement, une lisière de



terre en bois dans l'île Grosbois. Largeur : 2 arpents de profondeur « jusqu'à la pointe de l'île, vis-à-vis l'île aux Raisins ». François, en plus de donner deux jours d'ouvrage à chaque automne, s'engage à garder deux vaches de la donatrice. Il en loue une, le 30 octobre suivant, à Jean-Baptiste Boucher.

Le couple Séguin-Petit a eu cinq filles et six garçons qui formèrent la « séguinière » :

– Catherine, Geneviève et Joseph sont morts en bas âge

– François, marié à Boucherville le 22 février 1702 à Marie-Louise Fillion

– Françoise mariée le 8 février 1694 à Longueuil à Charles Patenaude et décédée le 19 et inhumée le 20 avril 1751

– Jean-Baptiste marié le 7 juin 1710 à Boucherville à Geneviève Barbeau dit Boisdoré

– Jeanne mariée le 10 octobre 1701 à Longueuil à Joseph Robidou et décédée le 20 décembre 1749 et inhumée le lendemain

– Joseph marié le 12 avril 1723 Ste-Anne (Détrôit USA) à Marie-Françoise Sauvage

– Marie mariée en premières noces avec un contrat de mariage le 20 novembre 1700 au greffe de Pierre Raimbault à Antoine Marie et en secondes noces le 7 janvier 1704 à Longueuil à Françoise Achim dit Saint-André. Elle est

décédée le 25 et inhumée le 26 mai 1753 à Longueuil

– Pierre baptisé le 24 août 1682 à Boucherville et marié le 4 février 1704 à Boucherville à Barbe Fillion

– Simon marié en premières noces le 9 novembre 1706 à Boucherville à Marie Bau et en secondes noces à Madeleine Cole le 11 novembre 1715 au même endroit.

Trois des garçons de François et Jeanne ont assuré la descendance des Séguin dit Ladéroute en Nouvelle-France. Ce sont Jean-Baptiste dans le comté de Vaudreuil, Simon dans le comté de Chambly et Joseph au poste de Détrôit.

L'ancêtre décède le 9 mai 1704, âgé de 59 ans, à l'Hôtel-Dieu de Montréal et ses funérailles sont célébrées le lendemain par le vicaire général de l'évêque de Québec, Yves Priat, prêtre de Saint-Sulpice.

Jeanne Petit, le 19 mars 1713, remet à Marie-Anne Margane la concession de l'île Grosbois qu'elle avait reçue le 15 avril 1700. Cette brave aïeule, comme une pèlerine en bonne santé, poursuit son pèlerinage vers le sanctuaire des humbles et bonnes gens, riches de vertus multiples jusqu'à l'âge d'environ 90 ans. Françoise-Jeanne Petit décède le dimanche 29 mars 1733, à Longueuil, et est inhumée le lendemain.

Source : Site Internet : Généalogie des Français d'Amérique du Nord

Site Internet :

lesSéguindamerique.ca/origines.htm
francogene.com/genealogie-quebec/001/001732.php

Collection «Nos Ancêtres»